

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Extrait du Registre
des délibérations du Conseil Communautaire
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

SEANCE DU 24 FEVRIER 2026 A 18 HEURES

L'an deux mille vingt-six, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 09 février 2026, s'est réuni au pôle culturel XXème à Savines-le-lac, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEOD, Présidente.

Secrétaire de séance : Christine MAXIMIN

Présents : MAXIMIN Christine, ROUX Noëlle, DURAND Christian, BERTRAND Gina, ARNAUD Jérôme, ZAPATERIA Béatrice, PEYRON Michel, GANDOIS Jean-Pierre, TETENOIRE Michèle, EYMEOD Chantal, PARISSON Christian, AUDIER Marc, CEARD Audrey, COULOUMY Christian, DEPEILLE Zoïa, BLANCHET Ouria, BERNARD-BRUNEL Franck, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, PELISSIER Robert, VOLLAIRE Pierre, BOSQ Gustave, GAMBAUDO Georges, VERRIER Jean-Luc, PARIS Bruno, MONTABONE Michel, BACHENET Claude, MAILLARD Laurent, (arrivé à 18h14), ROUX Chantal, RAIZER Bernard, BERENGUEL Victor.

Absents excusés :

BARRAL Jean-Marie donne pouvoir à ROUX Noëlle, SILVE Wiebke donne pouvoir à EYMEOD Chantal, MARROU Jehanne donne pouvoir à RYCKEBUSCH LOZZA Marie-Claude, DIDER Alexandre pouvoir AUDIER Marc, METTAVANT Colette donne pouvoir à BERENGUEL Victor, GOURLAIN Mireille, RIFFAUD Jean-Louis.

Absent : SCARAFAGIO Stéphane.

RAPPORT N° 2026/57 : Remboursement des frais de rénovation de l'éclairage public 2024 - ZA d'Entraigues I Communes de Baratier et d'Embrun.

Dans le cadre des travaux de requalification de l'éclairage public de la Zone d'activité d'Entraigues, différents travaux de mise aux normes dont pose de nouvelles crosses et lanternes ainsi que mâts, ont été réalisés par le SYEP, compétent en matière d'éclairage public sur le territoire.

Les travaux ont été achevés en 2024 pour un montant total de 76 404.66 €.HT répartis comme suit :

- Embrun : 67 283.49 € HT
- Baratier : 9 121.17 € HT

La Communauté de Communes de Serre-Ponçon, dans le cadre de sa compétence Développement Economique, dont la gestion des ZAE, doit rembourser ces sommes avancées par les Communes selon les montants indiqués ci-dessous et selon une convention qui sera rédigée entre la CCSP et chaque commune.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame la Présidente, entendue et après en avoir délibéré, **DECIDE A L'UNANIMITE :**

- **D'APPROUVER** le remboursement des sommes de 14 993.34 € versée au SYEP par la commune de Embrun et de 1 856.85 € par la commune de Baratier pour les travaux de rénovation de l'éclairage public réalisés en 2024 dans la ZAE d'Entraigues I, soit un montant total de 16 850.19 € ;

Envoyé en préfecture le 27/02/2026

Reçu en préfecture le 02/03/2026

Publié le

ID : 005-200067742-20260224-2026022716-DE

- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à signer les conventions et les éventuels avenants amenés à intervenir ;
- **D'INSCRIRE et de PRELEVER** les crédits correspondants sur le budget 2026 de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon.

Ainsi fait les jours, mois, an susdits.



La Présidente,

Chantal EYMEOUD